



# **Procès-verbal de la 23<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire**

**Dimanche 26 mai 2024 à 12h30**

Windhundrennbahn, Haldenweg, 4932 Lotzwil

**Présents :** initialement 33 membres et 1 invité, 2 membres sont arrivés en cours de séance – A noter que deux personnes ont quitté l'assemblée pendant les débats.

**Majorité simple :** 18 / 16

**Présidence :** Luca Sangiorgio, président  
Barbara Ryter, vice-présidente et traductrice du jour

## **Ordre du jour :**

1. Salutations et constatation de la capacité de statuer.
2. Élection des scrutateurs.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du PV de l'AGE de 2024 – (en annexe).
5. Rapport « annuel » du président – (en annexe).
6. Rapport de la trésorière et comptes annuels (Nov. - Déc.) – (en annexe).
7. Rapport des réviseurs.
8. Approbation des comptes, quitus moral et financier.
9. Budget 2024 et fixation de la cotisation 2025.
10. Rapport annuel de la responsable d'élevage.
11. Demandes reçues des membres : 3 propositions ont été déposées – (en annexe).
  - a. Proposition du comité : Révision des statuts et du règlement d'élevage en tenant compte des demandes des membres.
12. Propositions du comité : modifications du règlement d'élevage concernant la santé.
13. Votation sur l'exemption de cotisation annuelle des membres d'honneur.
14. Programme des activités 2024.
15. Divers.

### **1) Salutations et constatation de la capacité de statuer :**

Le président salue l'assemblée et mentionne que les débats seront enregistrés. Pas d'opposition à l'enregistrement.

Luca Sangiorgio rappelle le protocole et annonce que les prochaines invitations ainsi que le reste des documents seront désormais envoyés aux membres par courrier électronique sauf demande écrite d'un envoi postal. Une notification sera inscrite sur le site internet pour en informer les membres qui ne sont pas présents aujourd'hui.

Il demande aux personnes présentes de ne pas interrompre les intervenants et de prendre la parole en indiquant clairement son identité.

**Sont excusés :** Bieri Monika, Blanc Thérèse, Bürki Liliane et Bernard, Cotting Patricia, Pilloud Giselle et Jean-Michel, Temperli Laura, Widmer Gaby, Zimmermann Urs.



Pour les votations sont à disposition des papiers : jaune pour OUI et rouge pour NON.

## **2) Élection des scrutateurs :**

Sont nommées et acceptées comme scrutatrices : Daniela Hux et Mengisen Dominique.

Votes : OUI 33 (A ce moment 33 votants présents)

## **3) Approbation de l'ordre du jour :**

Le président demande l'approbation de l'ordre du jour par main levée. L'ordre du jour est approuvé.

Mme Sandoz dit que les propositions des membres doivent être traitées après les propositions du comité.

Luca Sangiorgio lui répond qu'il n'a vu aucune règle stipulant un ordre précis dans lequel les points devaient apparaître. Le comité a fait au plus logique selon lui.

Monique Saugé prend la parole et propose d'accepter tel quel l'ordre du jour.

Votes : acceptation à la majorité

## **4) Approbation du PV de l'AGE de 2024 :**

Le PV de janvier 2024 se trouve sur le site du club depuis février 2024, le président s'excuse de ne pas l'avoir joint dans le courrier pour cette assemblée.

Astrid Sommer demande une modification du PV de janvier 2024 à savoir une précision concernant les reproches sur l'ancien site internet, ce dont le président prend note.

Votes : 25 OUI 5 NON 5 abstentions - ordre du jour accepté

Mme Kühni précise que le croisement entre un cavalier et une autre race fait partie d'un programme scientifique spécifique, ce qui selon elle n'est peut-être pas clair dans le PV. Pas de modification nécessaire.

## **5) Rapport « annuel » du président :**

Voici un récapitulatif de la fin d'année 2023. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2023 un nouveau comité a été élu. Il a repris les rênes du club le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Celui-ci comptait alors 156 membres.

En novembre et décembre 2023, il y a eu 22 démissions et 5 demandes d'adhésion ; ce qui fait au 31 décembre 2023 un total de 139 membres.

Malheureusement, à notre connaissance, il y a eu 1 décès parmi les membres du club durant l'année 2023.

Aucune manifestation n'a eu lieu durant cette période, ni durant toute l'année 2023 en raison de la gestion externe du club par la SCS.



Je souhaite remercier chaleureusement tous nos membres pour la confiance qu'ils nous accordent et pour leur soutien dans cette phase de transition.

A la fin du rapport, 2 membres ont rejoint l'assemblée.

## 6) Rapport de la trésorière et comptes annuels (Nov. - Déc.) :

Christiane Egger rappelle certains faits qui ont déjà été évoqués lors des AGE de septembre 2023 et janvier 2024. Depuis mai 2022, la SCS s'est chargée de l'administration du club, les seules rentrées d'argent étant les cotisations. Nous avons dû assumer les charges, cotisations SCS, les honoraires de la SCS et cela représente un montant conséquent de **CHF 13'769,45.-**. La SCS facture les honoraires de ses employés au tarif de **CHF 50.-** de l'heure.

Le solde reçu de la SCS est de **CHF 32'851,34**.

Pour les comptes, on a débuté avec **CHF 0.-** en novembre 2023. Le solde que la SCS devait nous verser nous est parvenu en décembre 2023. Dans l'intervalle, nous avons eu quelques entrées.

Frais réglés en novembre et décembre 2023 : abonnements journaux, achat de fournitures, frais des contrôleuses d'élevages ainsi que les frais du comité. (tarifs identiques à 2021 et 2022).

Nous avons donc une perte de **CHF 2'804,20.-** et un solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de **CHF 30'047,14.-**.

Lilian Sommer prend la parole et fait remarquer que c'est un rapport sur 2 mois et non sur une année entière. Elle dit qu'il devrait y avoir une présentation des comptes de 2022 et 2023 (dernier rapport officiel de la trésorière du club datant de 2021). Selon elle aucune révision n'a été faite par la SCS. Elle souhaite que l'assemblée ait connaissance de l'état de la situation pour que nous soyons en règle avec les statuts. Le rôle d'une trésorière lorsqu'elle est élue en cours d'année est de faire la rétrospective de toute l'année.

Christiane Egger répond que les comptes 2022 et 2023 ont été révisés par les responsables de la SCS.

M. Rogger a bien précisé qu'il n'y avait pas besoin de soumettre à nouveau une révision aux membres du CCS.

Mme Lilian Sommer dit que l'on aurait dû prendre connaissance de cela aujourd'hui et l'approuver.

Mme Croset suggère à Luca Sangiorgio de demander un PV avec les chiffres à la SCS pour avoir la preuve que le contrôle des comptes a bien été fait pour 2022/2023 et de l'envoyer aux membres.

**Mme.** Faucillon propose à l'assemblée de voter la décision prise actuellement concernant les comptes.

Votes : 35 OUI, rapport accepté

## 7) Rapport des réviseurs :

Mme Widmer étant absente, c'est Mme Croset qui va présenter ce rapport.

Après prise de connaissance du rapport de révision, le comité propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2023 (novembre et décembre) et en même temps de donner quitus à la trésorière et au comité.



Votes : 25 OUI 6 NON, rapport approuvé

### 8) Approbation des comptes, quitus moral et financier :

Les comptes sont approuvés et le quitus est accordé au comité, à la trésorière et aux réviseurs de comptes.

Votes : 25 OUI 7 NON

Il s'agit d'une approbation provisoire au vu des justifications demandées ci-dessus concernant 2022 et 2023.

### 9) Budget 2024 et fixation de la cotisation 2025 :

Christiane Egger mentionne une augmentation de 5.- pour la cotisation à la SCS.

Elle nous expose le budget 2024 basé en majorité sur les chiffres de 2022.

La cotisation des membres du club 2025 resterait inchangée.

Après intervention de Lilian Sommer proposant quelques correctifs à faire au niveau de la dénomination des postes (modifications acceptées et ajout d'un montant de CHF 300.- pour le poste Events - faites immédiatement)

Total de dépenses CHF 25'374.- Déficit CHF 6'884.-

Votes : 35 OUI, budget accepté.

### 10) Rapport annuel de la responsable d'élevage :

#### Rapport annuel de la responsable d'élevage (fin 2023) Véronique Fornerod

La reprise de la commission d'élevage fut laborieuse. Il n'y a pas eu beaucoup d'évènements en 2 mois mais beaucoup de rattrapage. Heureusement pour notre plus grande joie, 7 portées sont nées soit 35 chiots.

#### Statistique des chiots du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2023

##### Cavalier King Charles Spaniel

Nombre des portées : 7

Nombre de chiots : 35

Mâles Blenheim	1	Femelles Blenheim	0
Mâles Tricolor	11	Femelles Tricolor	15
Mâles Ruby	2	Femelles Ruby	1
Mâles Black/Tan	5	Femelles Black/Tan	0

Véronique Fornerod remercie ses collègues de la commission d'élevage.

**11) Demandes reçues des membres : 7 demandes ont été déposées, pour lesquelles 3 propositions de modifications différentes ont été soumises**



**a. Proposition du comité : Révision des statuts et du règlement d'élevage en tenant compte des demandes des membres :**

Luca Sangiorgio affiche les propositions sur la toile.

Propositions :

Mme Croset souhaite encore parler des points 14 et 15 de l'AG 2022. Les propositions de cette année reprennent bien des points soulevés alors. D'autres choses ne sont plus d'actualité. Le comité a décidé de ne pas revenir sur ces points.

Après une courte discussion Mme Croset accepte ce point de vue.

Une discussion s'en suit entre Mme Croset et Mme Barbara Ryter sur la question des chiens vendus sans papiers.

Barbara Ryter répond que le comité est pieds et poings liés. A part en parler autour de nous, nous ne pouvons rien faire.

**12) Propositions du comité : modifications du règlement d'élevage concernant la santé :**

Luca Sangiorgio demande à l'assemblée si elle accepte de voter sur des propositions de modifications de règlement telles qu'elles sont amenées aujourd'hui.

Mme Sandoz dit que cela ne se fait pas par une votation à main levée. Il aurait été préférable d'avoir les modifications proposées par écrit avant l'assemblée.

Luca Sangiorgio répond en disant qu'effectivement il y aura de grandes modifications. Actuellement, il y a des incohérences dans ces textes et depuis son introduction, le règlement d'élevage est fortement contesté. Il rappelle que nous avons demandé des avis à des experts et que ces modifications ne sont pas uniquement fondées sur l'avis du comité et de certains membres...

Nous pouvons dans un premier temps afficher les propositions et les lire à haute voix.

Barbara Ryter rappelle que nous avons extrêmement peu de temps pour formuler ces modifications.

Mme Sandoz répète que l'assemblée ne peut pas prendre de décision aussi rapidement.

**M.** Franklin soutient les dires de Mme Sandoz.

Mme Sauge pense que les membres doivent comprendre que c'est important de faire changer ce règlement car cela devient urgent et que le comité a pour but d'avoir un cavalier en bonne santé et donc qu'il faut forcément changer les choses maintenant.

Jacqueline Zimmermann indique qu'en Allemagne, on déconseille de prendre un cavalier en raison des problèmes de santé de la race.

Mme Croset : chaque point doit être développé et le préavis des éleveurs doit être connu.

**Luca Sangiorgio présente la première modification :**

Demande de modification de l'art. 3.3 du règlement d'élevage complémentaire au RESCS et aux DA/RESCS (valable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018).

Ceci concerne le nombre de portée des étalons.



Plusieurs membres se plaignent de la taille du texte sur le tableau mais refuse de venir devant pour mieux voir. Ils demandent un exemplaire papier.

Il s'en suit une brève discussion dans le désordre.

Luca Sangiorgio propose de voter si oui ou non les modifications sont présentées ou pas.

Vote : 26 OUI

Mme **Kühni** mentionne qu'elle a discuté avec une juriste, membre de la direction de la SCS. Selon elle, des propositions ne peuvent pas être amenées à une assemblée telles quelles. S'en suit à nouveau une discussion animée dans le désordre aboutissant à un rappel à l'ordre de Mme Croset qui propose de poursuivre l'assemblée en respectant les règles de courtoisie souhaitées en début d'assemblée.

Le président lit à haute voix la proposition en français et Barbara Ryter en allemand.

Votes : 25 OUI 10 NON

Cette modification du règlement est acceptée par l'assemblée.

M. Finger prend activement la défense du comité et se réjouit de voir enfin avancer les choses.

Mme Sandoz quitte l'assemblée définitivement à cet instant.

**Luca Sangiorgio affiche la 2<sup>ème</sup> proposition :**

Demande de modification des art. 2.3.1.2 et 2.3.1.3 du règlement d'élevage complémentaire au RESCS et aux DA/RESCS (valable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018).

Ceci concerne les problèmes cardiaques.

Elle est lue par Luca Sangiorgio et Barbara Ryter dans chaque langue. Le comité souligne que cette proposition est réalisée avec l'assistance étroite du Prof. Glaus, cardiologue.

Le fait de voter pour une proposition « en voie de perfectionnement » semble déranger certains membres présents. Le comité et certains membres rappellent l'importance d'augmenter la sécurité des contrôles effectués concernant les maladies cardiaques et propose d'accorder une entière confiance au consensus d'experts qui y travaillent actuellement.

Votes : 25 OUI 1 NON 6 abstentions

La proposition est acceptée par l'assemblée.

**Luca Sangiorgio affiche la 3<sup>ème</sup> proposition :**

Demande de rajout d'un art. 2.3.5 au règlement d'élevage complémentaire au RESCS et aux DA/RESCS (valable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018).

Ceci concerne la malformation de Chiari/Syringomyélie.

Elle est lue par Luca Sangiorgio et Barbara Ryter dans chaque langue.

Mme Croset propose d'officialiser ces 3 propositions par voie postale ou électronique. Elle pose également la question sur les prix de ces examens radiologiques et si oui ou non une contribution financière sera accordée aux éleveurs qui feront ces examens ?



**Mme. Fornerod** nous donne un prix indicatif d'environ CHF 640.- pour l'IRM et pour l'échographie la question est sur la table du Prof. Glaus.

**Mme Schneider** demande si l'examen par IRM nécessite une narcose complète ou partielle. Maria Grüter répond qu'il s'agit d'une « légère sédation ».

Votes : 25 OUI 2 NON.

La proposition est acceptée par l'assemblée.

Lilian Sommer rappelle qu'une responsable d'élevage doit également être élue lors de l'assemblée générale, ce qui ne pourra pas être fait aujourd'hui car ce point n'est pas à l'ordre du jour.

### **13) Votation sur l'exemption de cotisation annuelle des membres d'honneur :**

Selon d'anciens statuts, les membres d'honneur étaient exemptés de cotisations. Cela a été supprimé entretemps (statuts de 2019). Nous proposons de voter l'exemption de cotisations des membres d'honneur.

Votes : 12 OUI 18 NON

L'exemption est rejetée.

### **14) Programme des activités 2024 :**

Ruth Meister et Barbara Ryter expliquent les activités à venir.

Actualités :

La journée des éleveurs doit être reportée. L'invitation suivra.

La 2e sélection aura lieu le 11.10.2024.

Réunion de pré-Noël le 24 novembre à Schmitten FR

Barbara Ryter ajoute également qu'elle a planifié un Club show en octobre 2024 avec le club des races naines. C'est intéressant pour le club car il n'y a pas de frais à payer, sauf pour (les prix des gagnants). Les frais de location de salle, d'annonces, des juges, etc. seront pris en charge par le Club Suisse des races naines.

### **15) Divers :**

Le site internet est prêt et sera mis en ligne dans 1 à 2 semaines avec la même adresse.

Mme Croset veut l'avis fondé du comité sur les chiens étrangers sans pedigree vendus à des prix exorbitants. Barbara Ryter lui explique qu'elle doit voir cela directement avec la SCS et que le comité n'a aucun pouvoir dans ce domaine.

**Mme. Mengisen** demande d'envoyer tout courrier par email. Ceux qui le souhaitent peuvent imprimer eux-mêmes ce qu'ils jugent bon d'avoir sur papier.

M. Hux nous remercie pour notre travail. Il conçoit que le travail du comité est compliqué et que des décisions comme celles qui ont été prises aujourd'hui peuvent engendrer des frustrations. Tout n'est pas inscrit dans le marbre mais au vu de l'urgence en matière de santé, il fallait agir rapidement.

Les débats sont clos par le président qui remercie chacun de sa participation et invite les membres à partager café et douceurs.



Cavalier & King Charles Spaniel club des Schweiz  
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Ardon, le 16. octobre 2024 (date correction erratum)

Pour le procès-verbal :  
Sarah Sangiorgio  
Secrétaire du comité

Luca Sangiorgio  
Président

NB : Mme Faucillon a quitté définitivement la salle en cours d'assemblée.